

Colloque au SENAT

Sous le haut patronage de M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat

Sports de nature et développement des territoires Aspects juridiques et socio-économiques

Le 27 novembre de 9h30 à 17h
en salle Monnerville, Palais du Luxembourg

Participation sur invitation

Contact : 04 75 88 15 24 - prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Les sports de nature sont un fait social majeur des pratiques de loisirs des français : ils touchent plus de 25 millions de pratiquants âgés de plus 15 ans. Dans le même temps, ils contribuent de façon importante à l'aménagement du développement des territoires.

Répondant aux attentes de nos concitoyens, le développement maîtrisé de ces activités bénéficie aujourd'hui d'un cadre législatif spécifique depuis 2000.

L'objet de ce colloque est de dresser un bilan de cette politique publique et de réfléchir à son devenir. Des parlementaires européens et nationaux, des élus des collectivités territoriales, des représentants du mouvement sportif, des gestionnaires d'espaces naturels, des experts du ministère des sports, des professionnels du droit et des universitaires animeront les présentations et les débats de cette journée.



Colloque au Sénat

Sports de nature et développement des territoires Aspects juridiques et socio-économiques

27 novembre 2013

sous le haut patronage de Jean-Pierre Bel, président du Sénat

Enjeux

- Sensibiliser les élus et/ou parlementaires acteurs de l'élaboration des politiques publiques relatives aux sports de nature, en valorisant l'importance de ces activités dans le développement économique et touristique des territoires.
- Faire le point sur la mise en œuvre du titre III de la loi du 6 juillet 2000 sur « *Les espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature* » codifié dans le Code du sport et plus largement sur le développement des activités sportives.
- Proposer des outils juridiques performants pour favoriser un développement efficace et inscrit dans la modernité des loisirs touristiques et sportifs de nature.

Contexte

- Préparation de la loi de modernisation du Sport
- Création et mise en place du Conseil National du Sport (CNS)
- Préparation de l'acte III de la réforme des collectivités territoriales (compétences)
- Préparation des programmes européens 2014-2020 avec la toute nouvelle compétence de la commission européenne pour « développer la dimension européenne du sport »

Porteurs du projet

Marc Daunis, sénateur des Alpes-Maritimes, secrétaire du Sénat
Ministère chargé des Sports, Pôle ressources national des sports de nature
Université de Lyon I - CRIS, Frédérique Roux
Université de droit, Nice Sophia-Antipolis, Katja Sontag
Université de droit de Limoges, CDES, Franck Lagarde, Charles Dudognon
Université de Corse, UMR LISA, Ludovic Martel

Programme prévisionnel ci-dessous.

Animateur de la journée : Serge Simon

Horaires	Interventions	Intervenants
9h 30	Ouverture	M. Daunis , sénateur des Alpes-Maritimes, secrétaire du Sénat
9h50	Présentation du colloque	F. Roux , université de Lyon I, CRIS T. Bedos , responsable du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN)
10h	La place des sports de nature dans la pratique sportive des français	B. Lefèvre , rédacteur de l'enquête INSEP « Pratique physique et sportive 2010 », Université de Lyon I, CRIS
10h15	La contribution des sports de nature à l'économie des territoires <ul style="list-style-type: none"> - Des chiffres clés à l'enjeu d'une modélisation - La requalification d'un territoire par les sports de nature - Sport et aménagement du territoire 	L. Martel , université de Corse, UMR LISA J. Giraud , député maire de L'Argentière-la-Bessée, vice-président de la région PACA, président de la commission permanente du Conseil National de la Montagne (CNM) J-P. Siutat , vice-président du CNOSF en charge de la territorialité
11h	Les pratiques contractuelles pour l'accès aux ESI Animatrice experte, K. Sontag , université de Nice Sophia-Antipolis	F. Lagarde , avocat, CDES Limoges P. You , président de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) D. Guillaume , président du conseil général de la Drôme, vice-président du Sénat
14h	La réglementation des activités : de l'acte administratif imposé à l'acte négocié Animateur expert, C. Dudognon , université de Limoges, CDES	P-P. Danna , université Nice Sophia-Antipolis, maire de La Tour sur Tinée P. Peschet , réserve naturelle des Bouches de Bonifacio - Parc marin Corse-Sardaigne B. Galtier , directeur du parc national des Écrins
15h	2000-2013, politique publique des sports de nature, bilan et perspectives <ul style="list-style-type: none"> - La genèse des dispositions relatives aux sports de nature de la loi du 6 juillet 2000 - La mise en œuvre des CDESI et PDESI : quel bilan ? - Table ronde : Reconnaître et renforcer la contribution des sports de nature à l'aménagement et au développement des territoires Animée par E. Journaux, directeur du CREPS de Toulouse 	G. Peiro , député de la Dordogne E. Avice , ancienne ministre et présidente du CNAPS A. Le Bellec , Pôle ressources national des sports de nature S. Auconie , députée européenne, présidente de l'intergroupe Sport européen JP. Pourquier , président du conseil général de la Lozère, président de la commission environnement de l'ADF R. Juanico , député de la Loire, rapporteur spécial pour le budget Sport 2013 P. Bonnetain , conseil régional Rhône-Alpes, président de la commission Sport de l'ARF B. Bourguignon , député du Pas-de-Calais
16h45	Synthèse par le grand témoin O. de la Robertie	
17h	Clôture par T. Mosimann , directeur des Sports, ministère des Sports, de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie associative	

